

Archives Jacques Muglioni en ligne

par

Catherine Kintzler

Mezetulle, 28 mai 2023

URL : <https://www.mezetulle.fr/archives-jacques-muglioni-en-ligne/>

Le site Septembre, à l'issue d'un gros travail qui se poursuivra, a mis en ligne les Archives Jacques Muglioni. On y trouve aussi bien des textes de jeunesse, publiés dans des journaux de gauche ou d'extrême gauche que les textes publiés par exemple dans la revue de l'APPEP (Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public), et les notes qu'il adressait au ministre en tant qu'inspecteur général. On y voit que les combats d'aujourd'hui sont très anciens.

Comme le dit le texte de présentation le lecteur découvrirapeut-être ici qu'il y a parfois plus de pensée dans un humble corrigé de dissertation que dans un bruyant traité, plus d'intelligence dans le choix de morceaux choisis que dans un spectaculaire commentaire de l'actualité contemporaine. Chacun choisit sa scène. Et l'apparente modestie de l'espace que Jacques Muglioni s'est reconnu comme sien ne lui a interdit ni de partager de précieuses réflexions avec ses élèves, ni d'être **reconnu et admiré** par

certains de ses anciens élèves qui ont atteint un tout autre degré de reconnaissance publique ou académique. »

Outre un menu qui donne accès à des références biographiques, à une bibliographie et bien sûr aux différentes catégories de textes accessibles en ligne - articles très nombreux dont beaucoup inédits, cours et corrigés, interventions publiques -, plusieurs index facilitent la circulation. Une rubrique est consacrée à des textes sur Jacques Muglioni.

Voici un **extrait du Discours prononcé par Jacques Muglioni lors du Colloque des professeurs de philosophie dans les Ecoles normales, École normale d'Auteuil mai 1981** (publié dans les *Actes du colloque*, Paris, CNDP, 1982 et dans la revue *Humanisme* 2020/3, n°328 et 2020/4 n° 329 (version intégrale en ligne <https://septembre.space/archives-jacques-muglioni/category/Discours>) :

« L'instruction seule est la garantie de l'éducation vraie. Loin de prétendre commander directement les volontés et d'inspirer irrésistiblement les actions, l'instruction se propose seulement, mais essentiellement, de permettre à l'élève de se munir de capacités liées à la faculté de comprendre, et dont il fera ensuite à ses propres fins un libre usage. Pour mieux la déconsidérer, on s'applique à la confondre avec une accumulation passive d'informations. Et c'est bien le sens dérisoire que retiennent des expressions telles que « la transmission » ou « le contrôle des connaissances », où s'efface le vrai sens d'instruire qui veut dire bâtir, assembler, ranger, mettre en ordre. Avec ce mot,

on peut dire en latin : dresser des tables (*instruere mensas*), monter sa maison (*instruere domum*), ranger l'armée en ordre de bataille (*instruere exercitum*). En terme de droit, instruire c'est mettre une cause en état d'être jugée. L'instruction primaire a toujours en principe pour objet de mettre l'enfant en état de lire, d'écrire, de compter, pour que, par ces capacités mêmes, il soit en mesure de conduire sa vie d'homme et de remplir ses devoirs, comme d'exercer ses droits, de citoyen. L'instruction est toute l'assise de l'éducation républicaine. Si donc cette idée était périmée, ce ne serait pas seulement une conception de l'enseignement qui aurait vécu. »

[Archives Jacques Muglioni](https://www.mezetulle.fr/archives-jacques-muglioni-en-ligne/)

URL : <https://www.mezetulle.fr/archives-jacques-muglioni-en-ligne/>